



### ÉDITO

Lagrassiennes, Lagrassiens,

Comme de tradition au cours des mois de mars et avril, le Conseil Municipal analyse les comptes administratifs et débat des orientations budgétaires de la commune afin d'élaborer le budget annuel.

Les comptes administratifs ont été votés à l'unanimité par tous les élus présents et je tiens à les remercier de la confiance qu'ils m'ont témoignée. Tout en restant modeste nous pouvons affirmer que les finances communales sont saines.

C'est dans une période contrainte et compliquée que nous avons voté ce budget 2023, et décidé encore cette année, de ne pas augmenter les taux d'imposition, mais l'état va augmenter les bases de 7,1 %.

ALOGEA, bailleur social qui doit réaliser l'opération du quartier durable avec 36 logements, a prévu le démarrage des travaux à la rentrée de septembre. Compte tenu de nos engagements, nous allons attribuer un financement de 340 000 € à ALOGEA, somme qui représente la valeur du terrain

que la mairie achète pour la réalisation de ce projet. Bien sûr, pour la réussite de cette opération, nous allons contracter un emprunt à la banque des territoires d'un montant de 340 000 € sur 30 ans, emprunt prévu au budget 2023 en section d'investissement.

Il faut savoir que la hausse du coût de l'énergie et l'inflation galopante vont impacter nos dépenses, aussi, nous nous engageons à redoubler de vigilance pour une gestion rigoureuse.

A l'heure où je vous écris ces quelques lignes, notre région connaît un niveau de sécheresse extrême jamais égalé depuis un siècle. Je fais partie de ceux qui pensent que cette situation est exceptionnelle et que la nature reprendra ses droits. J'espère que l'on va retrouver dès l'automne une situation proche de la normale. En attendant et durant cette période estivale qui s'annonce difficile en termes d'approvisionnement, de distribution et de partage de l'eau, il est indispensable d'en avoir une gestion fine afin que notre population,



les activités touristiques et économiques ainsi que l'agriculture puissent partager cette ressource naturelle cruciale. Je ne peux que vous encourager à en avoir une utilisation réfléchie, sage et modérée.

Enfin, je veux adresser toutes mes félicitations à notre club de rugby, le Val XIII, qui a remporté brillamment le titre de champion de France et la coupe Falcou.

Le Maire, René Ortega

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 7 AVRIL 2023**

**Présents** : Mmes PERROTEAU M, RAYNAL M, Mrs ALQUIER J, BLANC B, CARBONNEAU R, CERRA P, FRAISSE B, ORTEGA R, QUINTILLA T, SABATIE F, SALVAGNAC JP.

**Procurations** : GOUT M à FRAISSE B, POUYTES C à RAYNAL M

**Absents** : LLUCH C (arrivé à 19H15)

**Secrétaire** : RAYNAL M.

Monsieur le maire fait le compte rendu du dernier Conseil Municipal qui date du 24 janvier 2023, le conseil l'approuve.

### **APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2022 DRESSE PAR ROBERT SUBIAS, COMPTABLE DU SGC DE NARBONNE POUR LE BUDGET PRINCIPAL ET LE BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT :**

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2022 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé les comptes administratifs de l'exercice 2022.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022, y compris celles relatives à la journée complémentaire.

2° Statuant sur l'exécution des budgets de l'exercice 2022 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes.

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives.

Déclare que les comptes de gestion dressés, pour l'exercice 2022 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

### **APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2022 POUR LE BUDGET PRINCIPAL**

Le conseil municipal réuni sous la présidence de Jacques ALQUIER délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022 dressé par René ORTEGA maire, après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2022 et les décisions modificatives qui s'y rattachent :

1) Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	0.00	218 294.28	0.00	186 399.92	0.00	404 694.20
Opération de l'exercice	1 038 717.43	1 078 437.87	154 973.93	74 140.53	1 193 691.36	1 152 578.40
Totaux	1 038 717.43	1 296 732.15	154 973.93	260 540.45	1 193 691.36	1 152 578.40
Résultats de clôture	1 038 717.43	1 296 732.15	154 973.93	260 540.45	1 193 691.36	1 152 578.40
Reste à réaliser	0.00	0.00	83 648.40	106 680.46	83 648.40	106 680.46
Totaux cumulés	1 038 717.43	1 296 732.15	238 622.33	367 220.91	1 277 339.76	1 663 953.06
Résultats définitifs	1 038 717.43	1 296 732.15	238 622.33	367 220.91	0.00	386 613.30

- 2) Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, aux résultats d'exploitation de l'exercice et aux fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.
- 3) Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.
- 4) Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.
- 5) Après que le maire a quitté la salle, approuve le compte administratif par 13 voix pour, 0 contre et 0 abstention.

#### **APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2022 POUR LE BUDGET M49**

Le conseil municipal réuni sous la présidence de Jacques ALQUIER délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022 dressé par René ORTEGA maire, après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2022 et les décisions modificatives qui s'y rattachent :

- 1) Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	0.00	142 449.57	0.00	14 048.56	0.00	156 498.13
Opération de l'exercice	224 372.82	183 275.00	51 782.98	60 887.28	276 155.80	244 162.28
Totaux	224 372.82	325 724.57	51 782.98	74 935.84	276 155.80	244 162.28
Résultats de clôture	224 372.82	325 724.57	51 782.98	74 935.84	276 155.80	244 162.28
Reste à réaliser	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Totaux cumulés	224 372.82	325 724.57	51 782.98	74 935.84	276 155.80	400 660.41
Résultats définitifs	224 372.82	325 724.57	51 782.98	74 935.84	0.00	124 504.61

- 2) Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, aux résultats d'exploitation de l'exercice et aux fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.
- 3) Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.
- 4) Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.
- 5) Après que le maire a quitté la salle, approuve le compte administratif par 13 voix pour, 0 contre et 0 abstention.

## **BUDGETS 2023**

Sur proposition de Monsieur le Maire qui rappelle les trois réunions préparatoires :

- Au budget principal les dépenses et les recettes de fonctionnement s'équilibrent à la somme de 1 288 063.72 euros et à la somme de 656 000.00 euros en section d'investissement.
- Au budget du service de l'eau et de l'assainissement les dépenses et les recettes en exploitation s'équilibrent à la somme de 283 641.56 euros et à la somme de 87 883.33 euros en section d'investissement.

Avec 13 voix pour, 0 contre, 1 abstention le conseil approuve le budget M14 pour l'année 2023.

Avec 14 voix pour, 0 contre, 0 abstention le conseil approuve le budget M 49 pour l'année 2023.

## **TARIFS ET REDEVANCES**

Le maire demande au conseil municipal d'approuver les nouveaux tarifs pour 2022 :

### **Redevances eau pour l'année 2023 :**

- 1,40 euro le mètre cube d'eau.
- 65,00 euros la redevance location du compteur et entretien du branchement.
- 90,00 euros la redevance location et entretien pour chaque compteur de 25 mm
- 165,00 euros la redevance location et entretien pour chaque compteur de 40 et 60 mm
- Redevance assainissement : 1,50 euro par mètre cube d'eau consommée.
- Taxe pollution à 0,29 € par mètre cube d'eau consommé.
- Taxe modernisation des réseaux à 0,15 € par mètre cube d'eau consommé.

### **Redevances « fonctionnement » des usagers du Canal de l'Horte Mage, pour l'année 2021 :**

- Forfait eau par parcelle : 15,00 € par parcelle
- Taux de la redevance pour parcelle non cultivée en jardin potager : 0,15 € par m2
- Taux de la redevance pour parcelle non cultivée en jardin, friche, ou en lande : 0,15 € par m2
- Taux de la redevance pour parcelle plantée en verger : 0,03 € par m2
- Taux de la redevance pour parcelle plantée en vigne : 0,006 € par m2

### **Redevances du camping de BOUCOCERS, applicables à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2022 :**

par emplacement occupé par un véhicule une toile et (ou) caravane :

- Adulte : 7,00 € par jour
- Enfant (moins de 12 ans) : 3,00 € par jour
- Groupe (plus de 20 personnes) : 5,00 € par jour
- Forfait électricité : 3,00 € par jour

### **Redevance pour les commerçants utilisant le domaine public au moyen de terrasses couvertes et fermées :**

tarif forfaitaire de 4,50 € par mètre carré et par mois est fixé pour l'année 2023.

### **Redevance des terrasses de plein air pour la période du 1<sup>er</sup> Mars au 31 Décembre inclus :**

tarif forfaitaire de 20.00 € par mètre carré.

### **Les taux des taxes directes locales pour 2023 votés seront de :**

- Taxe foncier bâti : 60.40 %.
- Taxe foncière non bâti : 98.86 %.
- Taxe d'habitation : 13.83 %

**Le maire** présente le tableau des tarifs décidés par la commission des finances, le conseil les approuvent.

**Le maire** présente le tableau d'attribution des subventions décidées par la commission des finances, le conseil les approuvent.

Fin du conseil à 19h45.

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 15 MAI 2023

**Présents** : Mmes GOUT M, PERROTEAU M, POUYTES C, RAYNAL M, Mrs ALQUIER J, BLANC B, CARBONNEAU R, CERRA P, FRAISSE B, ORTEGA R, QUINTILLA T, SABATIE F,

**Procurations** : SALVAGNAC JP à ORTEGA

**Absents** : LLUCH C

**Secrétaire** : RAYNAL M.

Monsieur le maire fait le compte rendu du dernier Conseil Municipal qui date du 7 avril 2023, le conseil l'approuve.

Monsieur le maire expose au conseil, la possibilité d'intégrer le nouveau groupement d'achat d'électricité pour 2025/2030 par l'intermédiaire du SYADEN ; le contrat nous liant à ENI arrivant à son terme le 31/12/2024. Après discussion le conseil autorise le maire à demander au SYADEN de faire partie du groupement d'achat.

Le maire donne lecture du courrier reçu d'ALOGEA concernant le quartier durable. En effet il serait souhaitable de donner une dénomination à la rue menant au quartier durable ainsi qu'un nom au lotissement et ceci afin de pouvoir équiper le quartier en réseaux divers. Après discussion le maire propose au conseil de réfléchir chacun de son côté et de proposer au prochain conseil une dénomination.

Suite à différentes dégradations et après discussion avec les services de gendarmerie de Lagrasse, le maire propose au conseil une réunion d'information sur la vidéoprotection. Elle sera menée par les services de gendarmerie le mardi 6 juin à 16h00 en mairie et sera étendue aux villages voisins. Le conseil approuve.

Le maire explique au conseil qu'une modification budgétaire doit être votée. Elle ne modifie pas les chiffres globaux, elle concerne juste le montant de l'emprunt concernant l'opération du quartier durable qui doit être porté à 340 000 €. Le conseil à l'unanimité vote la modification du budget principal.

Fin du conseil à 18h30.

**Tous les documents évoqués sont consultables en mairie sur simple demande, c'est un droit du citoyen.**

## COMMUNICATION

### - **SUR L'EAU SIAERO** (Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Région de l'Orbieu)

Les deux principales ressources en eau du SIAERO sont :

- La source de Termes ou source de l'Adoux,
- La station de pompage de l'Estagnol.

Petit historique du site de l'Estagnol qui alimente principalement le bas du Syndicat et une partie de la ville de Lézignan :

A la fin de l'année 1970 les besoins en eau potable augmentent fortement. Après des années de sécheresse, en 1979 le Syndicat, en accord avec la Compagnie fermière, faisait effectuer dans son territoire des recherches hydrologiques par deux compagnies qualifiées à l'aide d'un financement important du Conseil Général. Plusieurs forages seront réalisés sur les Communes de Luc sur Orbieu, Boutenac, Camplong, ainsi que des sondages électriques sur la Commune de Fabrezan, mais sans résultat !

En 1981 des forages sont effectués sur le site de l'Estagnol commune de Fontcouverte. Les résultats étant satisfaisants ce point d'eau fut acquis rapidement par le Syndicat. Suite à une étude d'exploitation, il sera décidé de prélever 200 m<sup>3</sup>/heure.

Dans le même temps, la Commune de Lézignan ayant de gros problèmes pour l'alimentation de la ville, va aussi lancer une campagne de recherche en procédant à de nombreux forages, mais là encore, sans résultat.

De 1981 à 1983, la Commune de Lézignan va se rapprocher du Syndicat. Une commission est constituée par des délégués du Syndicat et du Conseil municipal de Lézignan. Une convention en date du 3 juillet 1984 sera approuvée par les deux parties. Elle stipule que la réalisation des ouvrages permettant l'exploitation du point d'eau est à la charge du syndicat pour 34 % et pour 66 % à celle de la ville de Lézignan. Elle prévoit la fourniture de 400 000 m<sup>3</sup>/d'eau par an au minimum, avec un débit journalier de 1100 m<sup>3</sup> à un prix de 0,70 franc le m<sup>3</sup>. Suite à cette réalisation l'avenir du syndicat sera assuré par les deux points d'eau, la source de Termes et le site de l'Estagnol pendant 30 ans.

En 2014 le Syndicat souhaite sécuriser sa ressource par un nouveau forage appelé F6, plus profond (110 m) et bien implanté. Les résultats encourageants permettent en 2022 de déposer une DUP (demande d'utilité publique), pour une exploitation de 200 à 300 m<sup>3</sup>/heure. Dans l'attente du résultat final et si toutes les autorisations sont accordées, les travaux de filtration et de décarbonation de l'eau prélevée, identique à celle de l'usine de Durfort pour l'eau de l'Adoux, commenceront au début de l'année 2024.

Quelques chiffres ! Le syndicat c'est aujourd'hui 15 communes adhérentes (St Pierre des Champs, Tournissan, Lagrasse, Ribaute, Camplong, Fabrezan - Villerouge la Crémade, Fontcouverte, Moux, Conilhac, St Couat, Luc s/Orbieu, Boutenac - Gasparet , Bizanet, Montsérét, St André de Roquelongue, et 4 communes « clientes » Ferrals, Lézignan, St Martin des Puits, Ornaisons.

En 2022, le volume distribué sur l'ensemble des Communes est équivalent à 1 850 000 m<sup>3</sup>.

Le Président du Syndicat, ALQUIER Jacques



## CADRE DE VIE ET DÉVELOPPEMENT CULTUREL

### - CINÉCLUB

Un Cinéclub à Lagrasse.

Un cinéclub est en cours de construction à Lagrasse, sous forme d'association déjà enregistrée.

L'idée est de proposer mensuellement au public adhérent un film de qualité, la programmation tiendra compte également des enfants.

Les projections auront lieu dans le cellier ou dans la salle attenant au bistrot de l'Abbaye médiévale de Lagrasse, centre culturel Les arts de lire.

Les personnes intéressées par ce projet se réuniront à l'automne ; la date d'une réunion sera diffusée par le biais de PanneauPocket. D'ici là, idées et suggestions seront bienvenues en s'adressant à : [cineclublagrasse@gmail.com](mailto:cineclublagrasse@gmail.com)

### - SOLIDALAGRASSE

Un concert est organisé au profit de Solidalagrasse, le samedi 15 juillet à 21 heures à l'église de Lagrasse. C'est un concert gratuit avec don au chapeau.

Thème : Chant grégorien, orgue et variations, avec **Karla Doyen** au chant et **Jacques Bonhomme** à l'orgue.



### - EN BLANC ET NOIR

**Festival International de Piano Robert Turnbull**  
7-12 juillet – Place de la Halle, Lagrasse

Voici déjà venue la onzième édition de notre festival ! Après un cru anniversaire exceptionnel l'an dernier, notre directeur artistique, le pianiste américain **Bobby Mitchell**, propose à nouveau un programme riche et varié. À côté du répertoire classique du piano, nous découvrirons des œuvres contemporaines – certaines d'entre elles très récentes –, de la musique de chambre (violon, saxophone, chant, guitare, violoncelle), du jazz et des pièces sud-américaines.

Des jeunes talents et des artistes confirmés venus des quatre coins du monde viendront à nouveau partager leur amour de la musique dans le superbe écrin que constitue la place de la Halle. Cette année, les musiciens sont originaires de France, du Mexique, d'Autriche, du Royaume-Uni, du Danemark, de Belgique, des États-Unis et d'Afrique du Sud.

11<sup>e</sup> EDITION

# EN BLANC ET NOIR

FESTIVAL INTERNATIONAL DE PIANO  
ROBERT TURNBULL

## LAGRASSE

15 CONCERTS  
21 MUSICIENS

8-12 JUILLET 2023

Place de la Halle  
Participation libre

[www.enblancetnoir.com/](http://www.enblancetnoir.com/)

Aude AMA DELUS RIFE

Comme l'an dernier, nous organisons à la veille du festival, le **vendredi 7 à 19h, un concert exceptionnel réservé aux adhérents et aux donateurs à l'abbaye (partie publique) avec l'accordéoniste français Théo Ould**, qui a été nommé « Révélation, soliste instrumental » aux Victoires de la Musique Classique 2023.

En clôture du festival, nous accueillerons le guitariste **Samuel Strouk**, qui a passé ses étés d'enfance à Lagrasse et qui nous présentera son dernier album en trio, *Loco Cello*.

Pour la quatrième fois, **François-Michel Rignol** donnera tout au long du festival une **masterclass** à quatre brillants étudiants issus des conservatoires de la région, qui nous régaleront d'un récital le mercredi 12 juillet. Les cours, le logement et les repas des élèves sont pris en charge par l'association.

Hormis le concert d'ouverture, **les concerts sont gratuits et libres d'accès à tous**. Si nous pouvons offrir des cachets professionnels aux artistes (près de 85% de notre budget) et couvrir tous les frais du festival (déplacements, location de pianos, logements, repas...), nous le devons à la générosité des spectateurs, de nos partenaires publics et de mécènes privés, ainsi qu'au travail tout au long de l'année de nos bénévoles et des membres de notre conseil d'administration. Qu'ils en soient tous remerciés.

Vous trouverez tous les détails de la programmation et les divers moyens de nous soutenir sur notre site : [www.enblancetnoir.com](http://www.enblancetnoir.com)

Si vous souhaitez nous aider et rejoindre notre équipe de joyeux bénévoles, envoyez-nous un message : [ab@enblancetnoir.com](mailto:ab@enblancetnoir.com)

Rendez-vous en juillet, pour une nouvelle édition mémorable d'En Blanc Et Noir !



**Alain Brichau**  
Président EBEN







## ABBAYE DE LAGRASSE

VENDREDI 7 JUILLET

**THÉO OULD (ACCORDÉON, FR)** Mozart, Haydn, Bach, Granados, Piazzolla  
 /!\ Concert réservé aux adhérents de l'association « En Blanc Et Noir »  
 et aux non adhérents qui apportent un soutien minimal de 25 €.

## PLACE DE LA HALLE, LAGRASSE (ACCÈS LIBRE, PARTICIPATION LIBRE)

SAMEDI 8 JUILLET



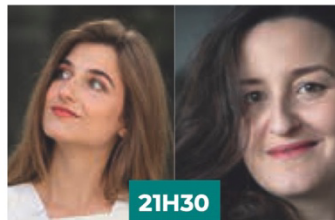
**BOBBY MITCHELL (USA)**

Robert Schumann,  
George Gershwin

**GUSTAV PIEKUT (DK)**

Claude Debussy

DIMANCHE 9 JUILLET

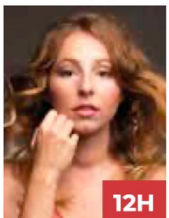


**RICARDO ACOSTA (MEXIQUE)** Juan Vásquez, Gustav Mahler, Ludwig Van Beethoven

**KOJIRO OKADA (FR)** Johannes Brahms, Alban Berg, Ludwig Van Beethoven

**MAROUSSIA GENTET (FR) & MARIE SOUBESTRE (SOPRANO, FR)** Schumann, Fauré, Pesson, Boulanger, Hahn, Kurtag, Liszt/Wagner, Ravel...

LUNDI 10 JUILLET



**JODYLINE GALLAVARDIN (FR)** Franz Schubert, Amy Beach, Igor Stravinsky

**JANNEKE BRITS (AF. DU SUD) & JAMES KREILING (UK) PIANO 4 MAINS** Claude Debussy, Maurice Ravel

**JAN RZEWSKI (SAXOPHONE, I-BEL-USA) & JOHAN DUPONT (BEL)** Sélections de standards de jazz, Jan Rzewski, Steve Lacy

MARDI 11 JUILLET



**LOUISE COURNARIE (FR)**

Robert Schumann, George Gershwin

**ROBERT FLEITZ (USA)**

Chin, Repečkaitė, Zhu, Wubbels, Ziukaite, Odeh-Tamimi, Leimane

**CLÉMENCE DE FORCEVILLE (VIOLON, FR) & ISMAËL MARGAIN (FR)**

Claude Debussy, Mel Bonis, Maurice Ravel

MERCREDI 12 JUILLET



**PHILIPP SCHEUCHER (AUTRICHE)**

Franz Schubert, Gerd Kühr, Ludwig Van Beethoven, Franz Liszt

**FRANÇOIS-MICHEL RIGNOL (FR)**  
avec les étudiants de sa masterclass

**SAMUEL STROUK (GUITARE, FR),  
FRANÇOIS SALQUE (VIOLONCELLE, FR)  
& XÉNIA MALIAREVITCH (FR)**

Luna, Coltrane, Debussy, Petrucciani, The Strangers, Chico Buarque...

## - ABRA RACCOURCIES -2

Les **Samedi 22 et dimanche 23 juillet**, les Abracadagrasses reviennent encore cette année sous son format **Abraraccourcies** !

Nous sommes ravis de proposer 3 groupes inédits, décoiffants qui vont mettre le feu sous la veille halle de Lagrasse :

- **Yelé** (*lumière* en bambara) est un trio unique et atypique, délivrant un groove implacable. N'Goni, Didjeridoo, et Guitare surfent sans concession ...
- **La Kumbia Boruka**, 8 musiciens déchaînés sur scène, qui font vibrer la reine ancestrale des rythmes afro-caraïbéens, la Cumbia !
- **ATILI, efface** les frontières, décloisonne les genres et s'est imposé comme un producteur incontournable de la scène des musiques électroniques.
- Enfin le fidèle **DJ Sélect Aïoli**, qui fait danser la foule jusqu'au petit matin depuis sa 2CV Sound System !

Le dimanche, pique-nique musical et spectacles en bord de rivière.

Réservations, pré-vente et renseignements sur le

FB : [Facebook.com/abracadagrasses/](https://www.facebook.com/abracadagrasses/)

Vous avez envie de rejoindre notre chouette équipe de bénévoles ?

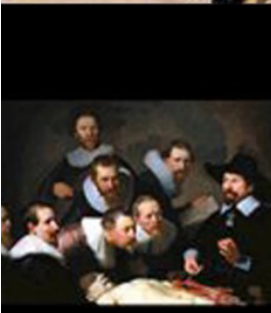
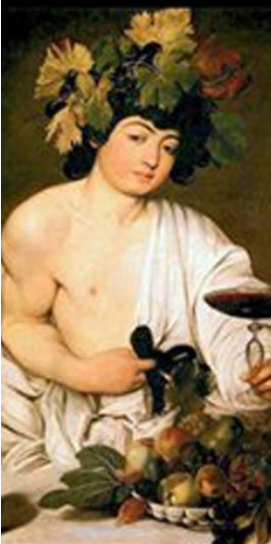
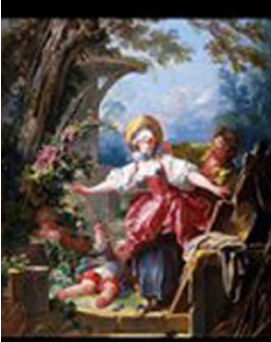
Envoyez-nous un petit message privé sur Facebook 😊 ou un sms au

06.08.32.75.73.



L'Association Artkissonn'





La Bibliothèque Municipale de Lagrasse

Et

La Bibliothèque Départementale de l'Aude



Exposition sur calicots  
d'oeuvre de peintres des époques

**BAROQUE, CLASSIQUE**  
**et ROCOCO**

**BRUEGEL-DELATOUR-  
FRAGONARD-HALS-LE CARAVAGE-  
REMBRANDT-RUBENS-VAN DYCK-  
VELASQUEZ-VERMEER**

**Du vendredi 5 Mai au samedi 24 Juin**

**Horaires :**

**Mardi 17h00 à 19h00**

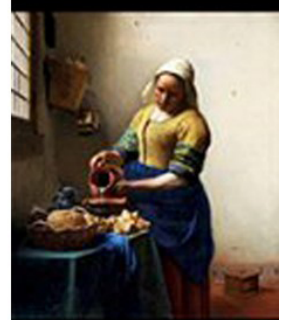
**Vendredi 17h00 à 19h00**

**Samedi 10h00 à 12h00**

**Prochaines Expositions**

**Septembre/Octobre : Romantisme**

**Novembre/ Décembre : Impressionnisme**



## INFOS DIVERSES

Retrouvez toutes ces informations sur le site de la Mairie, [www.lagrasse.fr](http://www.lagrasse.fr) et sur panneau Pocket !

- Écrivez-nous pour recevoir le **FIL** par mail ou pour nous faire parvenir vos suggestions, idées, ou remarques à l'adresse email : [lagrassefil@gmail.com](mailto:lagrassefil@gmail.com)



Très bel été à tous !

**NAISSANCE :** DRUELLE Romy, Claire, Georgette née le 8 mai 2023  
BOYER Philippe, Paul, André, Joseph né le 11 mai 2023

**DÉCÈS :** SAULNIER-BLACHE Benjamin décédé le 29 mars 2023

**Contact mairie: 04 68 43 10 05**

**Directeur de publication :** René ORTEGA. **Rédacteurs en chef :** Simon BARREDA, François SABATIE. **Comité de rédaction :** les élus municipaux.  
Ce feuillet est imprimé sur papier recyclé.

